



Genre de document :	Projet de modification
N° du document :	51-101A2
Objet :	Projet de modification sur le <i>Rapport sur les données relatives aux réserves de l'évaluateur ou du vérificateur de réserves qualifié indépendant</i>
Date de publication :	■
Entrée en vigueur :	■

Projet de modification modifiant

l'Annexe 51-101A2 Rapport sur les données relatives aux réserves de l'évaluateur ou du vérificateur de réserves qualifié indépendant

1. *Le présent projet de modification modifie l'Annexe 51-101A2, Rapport sur les données relatives aux réserves de l'évaluateur ou du vérificateur de réserves qualifié indépendant.*
2. *L'Annexe 51-101A2, Rapport sur les données relatives aux réserves de l'évaluateur ou du vérificateur de réserves qualifié indépendant, est modifiée :*
 - a) *par le remplacement, dans l'alinéa 2 du mot « vérificateur » par le mot « vérificateurs »;*
 - b) *dans le modèle prescrit de « Rapport sur les données relatives aux réserves » présenté à l'alinéa 2 :*
 - i. *par le remplacement, dans l'alinéa 1, du mot « comprennent : » par les mots « constituent des estimations des réserves prouvées et des réserves probables ainsi que des produits d'exploitation nets futurs correspondants en date du [date de clôture du dernier exercice de l'émetteur assujetti], estimés au moyen de prix et coûts prévisionnels. »;*
 - ii. *par la suppression des sous-alinéas a et b de l'alinéa 1;*
 - iii. *par l'insertion, dans le deuxième alinéa de l'alinéa 2, après le mot « Canadian », du mot « Oil »;*

iv. par l'addition, à la fin de l'alinéa 7, des mots «Cependant, les écarts devraient correspondre au classement des réserves selon la probabilité de leur récupération. ».

3. Le présent projet de modification entre en vigueur le ●.